

## 

Caractéristiques	CDD "Classique" (Accroissement d'activité)	Contrat Saisonnier
Motif du recours	Pic d'activité inhabituel ou temporaire.	Activités qui se répètent chaque année à dates fixes.
Indemnité de précarité (10%)	<b>Obligatoire</b> en fin de contrat.	<b>Non obligatoire</b> (sauf convention collective contraire).
Durée du contrat	Fixée précisément (ex: 3 mois) ou terme imprécis.	Souvent lié à la durée de la saison (min/max).
Reconduction	Limité à 2 renouvellements (max 18 mois total).	Possibilité de clause de reconduction d'une année sur l'autre.
Délai de carence	<b>Obligatoire</b> entre deux CDD sur le même poste.	<b>Aucun délai de carence</b> entre deux contrats.
Congés payés	Indemnité de 10% si non pris.	Indemnité de 10% si non pris.

### 

À cocher pour ne rien oublier !

#### 1. Préparation Juridique & Administrative

- Vérifier que le motif est bien "Saisonnier" (répétition annuelle).
- Rédiger le contrat avec les mentions obligatoires (dates, poste, salaire, durée hebdo).
- Déterminer si une clause de reconduction est nécessaire pour l'année prochaine.
- Réaliser la DPAE (Déclaration Préalable À l'Embauche) avant l'arrivée du salarié.

#### 2. Organisation Logistique

- Prévoir la question du logement (si zone touristique tendue).
- Préparer le poste de travail et les accès (logiciels, clés, badges).
- Anticiper la visite d'information et de prévention (santé au travail).

#### 3. Accueil & Onboarding (Le jour J)

- Désigner un "parrain" ou référent pour les premiers jours.
- Remettre un livret d'accueil simplifié (règles de sécurité, horaires, codes).
- Prévoir un point d'étape après la première semaine.